



Date de transmission de l'acte: 28/05/2026

Date de reception de l'AR: 28/05/2026

025-242504355-D_2026_087-DE
A G E D I

DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY
17, avenue de Lattre de Tassigny – 25 210 LE RUSSEY

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du mercredi 20 mai 2026

mercredi 20 mai 2026, Maison des Services, salle de réunion - LE RUSSEY 19 heures 30,
les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 12 mai
2026, de Madame Valérie PAGNOT, Présidente.

MEMBRES :

En exercice : 34
Présents : 31
Ayant pris part au vote : 33
Absent.s Excusé.s : 2
Pouvoir(s) : 2
Supplé.e.s. : 1

Sont présent.e.s: ARNOUX Madeleine, BARTHOD Didier, BAULARD Anne, BIZE Sylvie,
CAMENSULI Guillaume, CELEBI Cihan, CELEBI Elise, CERUTTI Charlène, CHAPOTTE Alain,
CLEMENCE Eric, COULOUVRAT Dimitri, EL NIESS Valérie, FEUVRIER Annabelle, FEUVRIER
Miriam, GAUTHEY Valentin, GELION Charles, HARRY Sandrine, JACQUOT Jean-Pascal, LIGIER
Valérie, MILLESSE Nicolas, MOUGIN Patrice, PAGNOT Valérie, PARATTE Corinne, PARRENIN
Bernard, PERROT André, PERROT Roland, PERSONENI Christian, PONCET Edith, ROGNON
Céline, RONDOT Dominique, VUILLEMIN Jean-Luc

Sont absent.e.s / excusé.e.s: MAUGAIN Grégory, VVOT Damien suppléé par JACQUOT
Jean-Pascal

Sont absent.e.s / excusé.e.s avec pouvoir.s: FEUVRIER Eric représenté par CERUTTI Charlène,
VIENNET Hervé représenté par PAGNOT Valérie

Secrétaire de séance: Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des
Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil Monsieur RONDOT
Dominique, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions, qu'il
(elle) a acceptées.

Délibération n° :

D_2026_087

OBJET :

**Constitution de la liste des contribuables proposés pour la
Commission intercommunale des impôts directs**



Date de transmission de l'acte: 28/05/2026

Date de reception de l'AR: 28/05/2026

025-242504355-D_2026_087-DE

A G E D I

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1650 A ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes du Plateau du Russey ;

Vu le courrier de la Direction départementale des finances publiques du Doubs relatif aux modalités de renouvellement des Commissions intercommunales des impôts directs à la suite du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires ;

Considérant que la Communauté de communes du Plateau du Russey est soumise au régime de la fiscalité professionnelle unique ;

Madame la Présidente rappelle qu'une Commission intercommunale des impôts directs est instituée dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique.

À la suite du renouvellement du Conseil communautaire, il appartient à la Communauté de communes de transmettre à l'administration fiscale une liste de propositions de commissaires en nombre double.

Cette liste doit comprendre 40 noms, soit 20 propositions au titre des commissaires titulaires et 20 propositions au titre des commissaires suppléants, parmi lesquels la DDFIP du Doubs désignera ensuite 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

Madame la Présidente précise que cette liste doit être transmise à l'administration fiscale dans un délai de deux mois suivant l'installation du Conseil communautaire. À défaut de transmission dans ce délai, l'administration fiscale pourra procéder à des désignations d'office.

Elle précise également qu'aucune réunion de la Commission intercommunale des impôts directs ne pourra être organisée avant la désignation des commissaires par l'administration fiscale.

Les personnes proposées n'ont pas nécessairement la qualité d'élu. Elles doivent toutefois remplir les conditions prévues par les textes, notamment être inscrites à l'un des rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou de ses communes membres, être familiarisées avec les circonstances locales et disposer des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Afin de constituer cette liste de 40 noms dans les délais impartis, il est proposé de s'appuyer sur les 34 conseillers communautaires de la Communauté de communes du Plateau du Russey et de compléter cette liste par des conseillers suppléants des communes membres, sous réserve qu'ils remplissent les conditions requises.

Cette liste de 40 noms sera ensuite transmise à la Direction départementale des finances publiques du Doubs, qui procédera à la désignation des 10 commissaires titulaires et des 10 commissaires suppléants.

Liste des contribuables proposés :



Date de transmission de l'acte: 28/05/2026

Date de réception de l'AR: 28/05/2026

025-242504355-D_2026_087-DE
A G E D I

N°	Propositions au titre des commissaires titulaires	N°	Propositions au titre des commissaires suppléants
1	PAGNOT Valérie	1	CHAPOTTE Alain
2	PERROT Roland	2	VIENNET Hervé
3	PARATTE Corinne	3	FEUVRIER Eric
4	COULOUVRAT Dimitri	4	EL NIESS Valérie
5	BIZE Sylvie	5	MAUGAIN Grégory
6	BARTHOD Didier	6	CELEBI Elise
7	GAUTHEY Valentin	7	PERROT André
8	BAULARD Anne	8	PONCET Edith
9	ARNOUX Madeleine	9	CELEBI Cihan
10	RONDOT Dominique	10	ROGNON Céline
11	MOUGIN Patrice	11	CAMENSULI Guillaume
12	CLEMENCE Eric	12	HARRY Sandrine
13	VUILLEMIN Jean-Luc	13	PARRENIN Bernard
14	PERSONENI Christian	14	FEUVRIER Miriam
15	MILLESSE Nicolas	15	BERTRAND Aline
16	GELION Charles	16	BRISEBARD Marie-Hélène
17	VIVOT Damien	17	BULIARD Gérald
18	LIGIER Valérie	18	CHATELAIN Arnaud
19	FEUVRIER Annabelle	19	COUPRIE Karine
20	CERUTTI Charlène	20	JACOULOT Julien

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve la liste de 40 contribuables proposés pour la désignation des membres de la Commission intercommunale des impôts directs, comprenant 20 propositions au titre des commissaires titulaires et 20 propositions au titre des commissaires suppléants, telle que présentée ci-dessus.

Résultat du vote: Pour :33, Contre : 0, Abstention : 0



Date de transmission de l'acte: 28/05/2026

Date de reception de l'AR: 28/05/2026

025-242504355-D_2026_087-DE
A G E D I

Pour extrait conforme,
Le Présidente,
Valérie PAGNOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'VP', is located below the printed name of the president.

En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil communautaire lors de la présente séance a été affichée publiée sur le site internet de la CCPR le 12/05/2026.

Délibération affichée le : 28/05/26